



LISTE DES DELIBERATIONS
Conseil municipal du 7 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi sept du mois de septembre à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de LE GAVRE légalement convoqué s'est réuni à la salle du Puits sous la présidence de M. Nicolas OUDAERT, Maire.

En présence de : M. Joël ARIZA, Mme Anne CARRE, Mme Claudie MERCIER, M. Daniel RONDOUIN, M. Arnaud BEAUMAL, M. Christophe FAYON, M. Nicolas OUDAERT, Mme Laurence CANAL, Mme Cécile RICHET, Mme Magali PIERRON, Mme Sandra YGONET, Mme Ludivine PERRIGAUD, M. Gaël DREAN, Mme Pauline ROUSSEAU

Excusés ayant donné procuration : Mme Cathy BRETAT (pouvoir à M. OUDAERT), Mme Ingrid PENHOUE (pouvoir à Mme MERCIER), M. Anthony BROSSAUD (pouvoir à M. ARIZA)

Secrétaire de séance : Mme Anne CARRE

La séance du conseil municipal débute à 20H35

Il est fait appel des membres de l'assemblée, Mme Cathy BRETAT absente donne pouvoir à M. OUDAERT, Mme Ingrid PENHOUE absente donne pouvoir à Mme MERCIER, M. Anthony BROSSAUD absent, donne pouvoir à M. ARIZA. M. le Maire constate que le quorum est atteint.

Le secrétaire de séance est désigné, en la personne de Mme Anne CARRE.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour. Le point 3 et 4 sont annulé, étant entendu que la collectivité a d'ores et déjà les cadres et règlements adaptés.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

DOSSIERS	INTITULÉS	VOTE
N°1	Décision modificative au budget général n°3	UNANIMITE - 17 voix POUR
N°2	Décision modificative au budget assainissement n°1	UNANIMITE - 17 voix POUR
N°3	Délai de prévenance obligatoire en cas de grève	Non voté
N°4	Délibération autorisant l'établissement de convention pour le transfert de Compte Epargne Temps (CET), dans le cadre de mutations	Non voté
N°5	Modification du régime indemnitaire : IFSE	UNANIMITE - 17 voix POUR
N°6	Modification des statuts de la communauté de communes Pays de Blain Communauté	UNANIMITE - 17 voix

		POURUNANIMITE - 17 voix POUR
N°7	Rapports d'activités de Pays de Blain communauté	UNANIMITE - 17 voix POUR
N°8	Convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'une antenne relais bouygues télécom/sfr (référence cadastrale section ZC parcelle 80)	10 voix pour, 1 contre et 6 abstentions
N°9	Modification du tableau des effectifs	UNANIMITE - 17 voix POUR
N°10	Validation du tracé « boucle Canal-forêt »	UNANIMITE - 17 voix POUR

En amont de l'étude des dossiers, il est proposé aux conseillers municipaux de procéder à la validation du compte-rendu de la séance précédente du conseil municipal qui s'est déroulée le 6 juillet 2023.

Il est validé à l'unanimité.

La séance est levée à 21H55.

Nicolas OUDAERT

Maire

